

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES REPRESENTANTS DE
PROXIMITE DU SOCIAL,
MEDICO SOCIAL ET SANITAIRE
Du Mardi 23 janvier 2024 à 09h00
Salle 2 – Site de Perharidy**

Personnes présentes :

Amélie JOUIN
Claire BOURVEN
Maggy CONAN
Jacques LE BORGNE
Benoît QUEMENER
Michelle CREACH
Nolwenn LE ROUX
Chrystelle CHRISTIEN
David GUEGUEN
Estelle RIBEREAU
Audrey BEGEL
Eric ESNAULT

Questions CGT
Questions transversales

1. **Suite à la question 7 de la commission des réclamations de décembre, pouvez-vous nous faire un compte rendu concernant le pôle ressources ?**

Réponse Direction :

Ci-dessous, un état de la fréquence des réunions de service du pôle ressources :

Service des ressources humaines : 1 réunion de service par mois

Service informatique : 1 réunion de service par mois, 1 réunion projets par mois et 1 réunion d'exploitation par mois

Service technique : 1 réunion de service toutes les six semaines et 1 réunion encadrement toutes les semaines.

Service économique : 1 réunion de service par semaine

Restauration : 2 réunions de service par an et 1 réunion encadrement par semaine

Lingerie : 2 réunions de service par an

Ces réunions formelles viennent en complément des échanges quotidiens au sein des services.

2. **Nous avons eu plusieurs retours de salariés en CDD sur tous les sites de la fondation qui ont vu leurs contrats de complémentaire santé résiliés au 31/12 et certains n'ont toujours pas reçu leurs cartes de tiers payants. Une autre organisation peut-elle être envisagée avec SG Santé pour éviter ces désagréments ?**

Réponse Direction :

Nous pouvons rencontrer cette difficulté pour les salariés en CDD qui ont plusieurs contrats sur le mois avec un dernier contrat situé en fin de mois et non prévu.
Les salariés concernés sont invités à prendre contact avec le service des ressources humaines.
Nous solliciterons le cabinet AGEO pour faciliter l'éventuelle régularisation.

3. Pourquoi sur certains sites de la fondation, les salariés doivent donner une caution pour recevoir leur badge ?

Réponse Direction :

Aucune consigne n'a été donnée en ce sens. Nous veillerons à ce que la remise des badges ne soit pas soumise à caution.
Nous rappelons toutefois que les badges doivent être restitués par les salariés en fin de contrat.

Questions Pôle Sanitaire

4. Pour la formation « agressivité en milieu de soin », comment sont choisis les salariés qui y participent dans le service bio nettoyage de Roscoff ? Tenez-vous compte des demandes des salariés ?

Réponse Direction :

Nous tenons compte des demandes des salariés, ainsi que de leur expérience au sein des services sur les derniers mois de l'année. L'évaluation est réalisée par les cadres de santé et la chef d'équipe.

5. Le décret concernant l'augmentation des primes de nuit des IDE et AS ainsi que la majoration des dimanches et jours fériés dans le public depuis le 1^{er} janvier sera-t-il transposé au niveau de la FEHAP ?

Réponse Direction :

Un avenant a été proposé aux organisations syndicales à la mi-janvier. Ces dernières ne l'ont pas signé, aussi la FEHAP a décidé de proposer les mesures prévues à travers une recommandation patronale qui est en cours d'agrément.

Questions Pôle Médico-Social

6. Comment expliquez-vous qu'il n'y a pas de salarié affecté sur le poste éducatif du service Glénan de Lannouchen dans le cadre des 9 places PHV ?

Réponse Direction :

Nous transformons neuf places d'hébergement permanent en places d'accueil pour personnes âgées handicapées vieillissantes (PHV). Le nombre de résidents reste le même.

À ce jour, nous avons accueilli une personne « PHV », et des discussions sont en cours pour l'accueil de deux nouvelles personnes.

Nous souhaitons recruter un accompagnant éducatif et social à hauteur de 0.8 ETP pour favoriser un accompagnement de qualité au sein de cette unité. Une offre d'emploi a été publiée le 18 janvier dernier.

7. Suite à la question 18 de la commission de décembre, vous répondez que la pose de temps choisi n'est pas interdite pendant les vacances scolaires sur le site de

Lannouchen, comment expliquez-vous que les cadres donnent l'information contraire ? Pouvez-vous dire comment de temps choisis ont été pris sur ce site ces 3 dernières années ?

Réponse Direction :

Les salariés du site de Saint Vincent Lannouchen ont la possibilité de faire des demandes de temps choisi sur les périodes de vacances scolaires. Les semaines de temps choisi sont en revanche validées au regard des possibilités de remplacement, celles-ci sont moins nombreuses au moment des vacances scolaires.

8. Quand comptez-vous organiser l'échange entre les services techniques et la responsable des EHPAD brestois concernant les commandes et l'acheminement des produits dans les services ?

Réponse Direction :

Des réunions entre la responsable des EHPAD de Brest et le responsable adjoint des services techniques ont lieu une à deux fois par mois (la prochaine réunion est planifiée le 1^{er} février 2024). Ce sujet est à l'ordre du jour. Nous sommes en cours de réflexion pour rechercher une solution à cette situation.

9. Suite à la mise à disposition de nouveaux casiers pour les CDD de Lannouchen, pouvez-vous fournir les cadenas pour éviter les vols ?

Réponse Direction :

Il n'est pas envisagé de fournir des cadenas aux salariés.

Questions Pôle Ressources

10. Suite à la question 25 de la commission RP du mois de septembre, vous admettez l'augmentation des tâches mais vous ne répondez pas à la question d'embauche. Nous vous précisons à la commission RP du mois d'octobre les rajouts des dernières années et vous nous répondez ceci : *Le service informatique a été renforcé avec l'arrivée de deux cadres, et travaille par ailleurs avec de nombreux prestataires.* Nous vous précisons que : *Le service informatique a été renforcé avec l'arrivée de deux cadres, et travaille par ailleurs avec de nombreux prestataires. Le service informatique a été renforcé avec l'arrivée de deux cadres, et travaille par ailleurs avec de nombreux*

Le renforcement des deux cadres ne fait pas parti de l'équipe exploitation. L'équipe exploitation composée de 4 techniciens apporte une aide au quotidien, gèrent et administrent le réseau et le matériel informatique de la fondation. Les deux cadres dernièrement embauchés s'occupent du DPI et n'ont pas les compétences sur le réseau informatique et l'administration des serveurs. Pour les prestataires, plusieurs prestataires ont été supprimés depuis quelques années.

Réponse Direction :

Nous vous remercions de ne pas évaluer les compétences des professionnels et vous précisons que les cadres prennent également en charge des tickets d'exploitation.

Il a été décidé de réduire le nombre d'intervenants sur le site afin de travailler avec un prestataire local plus proche et réactif. Nous vous confirmons que nous avons réduit le nombre de prestataires mais que le nombre de jours de prestation est en revanche à la hausse.

Questions SUD **Questions transversales**

11. A qui doivent s'adresser les salariés qui ont des soucis avec leurs chaussures de travail ? Certains élastiques lâchent, semelle fendu après passage en machine à laver. Beaucoup ne les portent plus au bout de même pas un an d'utilisation. (Mauvaises odeurs, chaussures non étanches).

Réponse Direction :

Les salariés sont invités à contacter les services économiques ou le responsable hôtelier.

12. Quand l'ascenseur qui accède aux services de neuro / SSNA sera à nouveau en fonctionnement ? Cela fait deux mois qu'il ne fonctionne plus.

Réponse Direction :

La société OTIS réalise actuellement la réparation de l'ascenseur.

13. Le secrétariat des admissions n'a toujours pas reçu ses lampes de bureau. Cela fait presque deux ans que vous nous avez répondu que cela allait être fait. Et nous n'osons même plus compter le nombre de questions que nous avons posé sur ce sujet en commission RP.

Réponse Direction :

Nous vous confirmons que les lampes de bureau ont été installées le 11 janvier.

14. Comment sont rémunérés les AS qui sont recrutés pour les séjours aidants/aidés au niveau des heures de nuits ?

Réponse Direction :

Les heures de nuit sont rémunérées conformément à la convention collective, soit 2.71 points/nuit.

15. Plusieurs salariés signalent des erreurs de plus en plus nombreuses sur les salaires (manque certains dimanches qui ne sont pas payés, remboursement de repas de formations non effectués...).

Qu'est ce qui pourrait expliquer cela ? défaillance d'un logiciel ? pas assez de salariés en ressources humaines pour gérer cet afflux d'informations ?

Réponse Direction :

Nous accordons la plus grande vigilance au traitement de la paie qui est réalisée à partir des plannings et autres éléments variables transmis au service des ressources humaines.

Les variables de paie sont rémunérées avec un mois de décalage, sauf pour les salariés en contrat à durée déterminée dont la date de fin se situe sur le mois en cours.

16. Y a-t-il des services de la fondation qui bénéficie de L'analyse de pratique /supervision ?

Réponse Direction :

Plusieurs services bénéficient d'analyses de pratique au sein de la Fondation ILDYS. Des analyses de pratique ont lieu régulièrement au sein du pôle social mais également sur le site de Perharidy, notamment au service de Soins de Suite Nutritionnel et Respiratoire. Sur le site de Ty Yann, des analyses de pratiques sont également programmées en Pédiatrie et Addictologie (environ 5 par an).

17. Pourriez-vous activer toutes les adresses mails professionnelles afin que les salariés puissent s'inscrire sur l'application « mobeelity » ? Beaucoup de salariés ont des soucis de connexion internet chez eux et se demandent comment ils peuvent justifier de leur trajet ?

Réponse Direction :

Les messageries professionnelles sont actives. Néanmoins, de nombreux salariés n'ont pas ou plus leurs codes d'accès, la demande est alors à adresser au service informatique.

18. Sur quelle base salariale va être rémunéré le futur poste de coordinateur en neurologie ?

Quelle va être sa fonction hiérarchique ?

Réponse Direction :

Nous communiquerons le niveau de rémunération aux candidats. Le coordinateur sera rattaché au cadre de santé du service. Plusieurs missions lui seront confiées notamment en lien avec l'intégration des professionnels, la qualité de vie et les conditions de travail...

19. Il semblerait que l'essai des nouvelles domotiques sur les chauffages ne soient pas opérationnelles sur le bâtiment pédiatrique de Roscoff, il n'y a pas eu de chauffage dans certaines chambres et bureaux, pouvez-vous nous dire comment vous allez régler le problème ?

Réponse Direction :

La centrale pilotant à distance les températures des pièces munies de radiateurs électriques est désormais opérationnelle. Si de nouveaux réglages s'avèrent nécessaires, les services techniques interviendront.

20. Y a-t-il eu des salariés à avoir eu l'autorisation de poser des congés payés 2023 sur janvier 2024 ? Pourriez-vous nous dire leur nombre et les catégories professionnelles concernées ?

Réponse Direction :

Des demandes de report de congés payés et repos de roulement ont été validées par les Responsables de site et le Directeur des Ressources Humaines. Ces demandes sont en lien avec des absences longues sur l'année 2023 et/ou la continuité des activités. 23 catégories professionnelles sont concernées.

21. Les patients de l'hospitalisation à temps partiels adultes n'ont plus de salle de pause.

Est-ce provisoire ? Cela va-t-il perdurer après les travaux ?

Ne pourrait-on pas aménager une pièce où les patients pourraient se reposer ?

Réponse Direction :

Les patients peuvent se reposer dans les fauteuils prévus à cet effet autour de l'Hospitalisation à Temps Partiel ou à l'espace culturel.

Une salle de pause sera disponible après les travaux.

22. Les chambres allouées aux stagiaires et aux salariés en remplacement déménageraient du centre de Perharidy vers le site de st Luc au mois d'avril ; Une navette est-elle prévue entre st Luc et le centre pour les salariés/stagiaires qui n'ont pas le permis et/ou aucun autre moyen de locomotion ?

Réponse Direction :

Une navette est mise en place entre les sites de Perharidy et Saint Luc.

D'autres options s'offrent également aux salariés et stagiaires concernés telles que le vélo (mis à disposition par la Fondation) et le covoiturage.

Questions pôle sanitaire

23. Un aide-soignant de neurologie à Roscoff a été retenu sur un poste en SSNA adulte. Pouvez-vous nous dire quand son transfert sera effectif ?

Réponse Direction :

Ce changement d'affectation ne se fera pas dans l'immédiat afin de conserver un effectif CDI suffisant au sein du SMR Neurologie.

Nous avons informé le salarié concerné lors de nos différents échanges.

24. Il y a beaucoup de postes à pouvoir sur le service de neurologie (2 postes IDE jour, 1 poste IDE nuit, 1 poste AS, 1 poste coordo/IDE)

Avez-vous eu des candidatures ?

Si non avez-vous réfléchi à un fonctionnement ?

Réponse Direction :

Nous avons effectivement reçu des candidatures.

Les deux postes infirmiers de jour ont été pourvus le 16 janvier. Le poste infirmier de nuit est toujours à l'affichage, un remplacement en contrat à durée déterminée est en cours.

Le poste aide-soignant de nuit a été pourvu. Une offre d'emploi pour le poste aide-soignant de jour a été diffusée en interne et externe. Des remplacements en contrats à durée déterminée sont en cours.

Le poste de coordinateur est à l'affichage jusqu'au 29 janvier prochain.

**Éric ESNAULT,
Directeur des Ressources Humaines**



La prochaine réunion de la Commission des Réclamations aura lieu le :
Le mardi 27 février 2024 à 09h00 – Salle des fêtes Site de Saint Vincent Lannouchen
Les questions sont à transmettre à Monsieur Eric ESNAULT (eric.esnault@ildys.org)
Avant le jeudi 22 février 2024 à 12h00